

Tuntange, le 5 mars 2021

## Assemblée générale 2019/2020

Chers coopérateurs, chères coopératrices,

Par la présente nous vous invitons à l'assemblée générale concernant l'exercice 2019/2020, qui est fixée au 22 mars 2021, à 19h00 au Hall IRBICHT, rue Irbicht, L-7590 Beringen.

### Ordre du jour

1. Allocution du président
2. Constat du quorum présent et représenté
3. Rapport général du Conseil d'Administration
4. Présentation du bilan et du compte pertes et profits de l'exercice 2019-2020
5. Rapport du commissaire aux comptes externe
6. Affectation des résultats, Réserve légale
7. Budget 2021
8. Décharge à donner au conseil d'administration
9. Nomination du commissaire aux comptes externe
10. Projets futurs, présentation
11. Divers

Considérant les restrictions de rassemblement suivant la loi du 20 février 2021 portant modification de la loi modifiée du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19, le conseil d'administration doit vous informer que le nombre de coopérateurs/trices est limité à 60 et qu'une inscription est obligatoire par email à [info@ecoop-west.lu](mailto:info@ecoop-west.lu).

Vous pouvez vous faire représenter par procuration en utilisant le formulaire ci-dessous.

Pour le conseil d'administration,

Ed BUCHETTE  
Président

Daniel FRIEDEN  
Vice-Président

## Assemblée générale 2019/2020

à Beringen le 22 mars 2021

### PROCURATION

Par la présente, je soussigné(e), coopérateur(trice)

M./Mme. ....

Demeurant à .....

donne procuration à

M./Mme. ....

Demeurant à .....

pour le représenter en son nom lors de l'assemblée générale 2019/2020 de la société coopérative Regional Energiecooperative LEADER Lëtzebuerg West du 22/03/2021.

Date et signature

La présente doit être remise au conseil d'administration avant le début de l'assemblée générale.